

Exemplar fin service: p.B.22.11.0.3.

2. Juli 1946.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Protocole

----

I N S T R U C T I O N S  
relatives au protocole épistolaire

-----

## INSTRUCTIONS RELATIVES AU PROTOCOLE EPISTOLAIRE

Table des matières

I.	GENERALITES	1
	1. Adresse et réclame	1
	2. Appel	2
	3. id.	
	4. id.	
	5. Mention du prénom dans l'adresse	2
	6. Emploi de l'"Excellence"	2
	7. Qualifications, abréviations	3
	8. Exemples de courtoisies	4
II.	EMPLOI DES TITRES	4
	1. <u>Titres ecclésiastiques</u>	5
	a) Eglise catholique	5
	b) Eglise orthodoxe	8
	c) Eglise réformée	9
	2. <u>Familles régnautes ou ci-devant régnautes</u>	10
	a) Les chefs des maisons régnautes ou ci-devant régnautes	10
	b) Les membres de familles régnautes ou ci-devant régnautes autres que le souverain lui-même (princes du sang)	11
	3. <u>Titres nobiliaires comportant des qualifications spéciales</u>	13
	4. <u>Titres nobiliaires ne comportant pas de qualifications spéciales</u>	15
	a) Les princes.	15
	b) Les ducs.	16
	c) Les marquis, comtes, vicomtes, barons, chevaliers.	16
III.	REGLE GENERALE POUR LA CONVERSATION	17

## DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Protocole  
—I N S T R U C T I O N S  
relatives au protocole épistolaire  
—

Une lettre comprend:

adresse ou suscription (sur enveloppe; ex.:

Son Excellence  
Monsieur Henri Hoppenot,  
Ambassadeur de France,  
Berne.);

réclame répétition de l'adresse au bas de la première page de la lettre);

appel (p.ex.: "Monsieur l'Ambassadeur", "Monsieur le Chef de Division"). L'appel est généralement "en vedette" (c.à.d. au-dessus du corps de la lettre); il n'est "en ligne" que dans certaines communications de chef d'Etat à chef d'Etat et dans les lettres adressées à un ministre résident;

traitement (dans le corps de la lettre; p.ex.: "Votre Excellence", "Votre Altesse Royale");

courtoisie (p.ex.: "Agrérez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.").

I. GENERALITES

1. Si l'adresse et la réclame mentionnent deux instances hiérarchisées, l'appel dépend de la première nommée.

Ex.:

Au Département fédéral de Justice et Police,  
Division de la Police,  
Monsieur le Conseiller fédéral,

ou: A la Division de la Police  
du Département fédéral de Justice et Police,  
Monsieur le Chef de Division,

Il est donc faux d'écrire, p.ex.:

Au Département fédéral de Justice et Police,  
Division de la Police,  
Monsieur le Chef de Division,

2. Dans l'appel, il faut mettre le titre le plus flatteur du destinataire; p.ex.: "Monsieur le Ministre" ou "Monsieur le Conseiller de Légation" à un chef de division, de service ou de section pourvu de ces grades.
3. Il ne convient pas d'écrire "Messieurs" à une subdivision administrative dirigée par un fonctionnaire responsable. Il faut s'adresser à elle par le titre de ce dernier. "Messieurs" ne se justifie qu'à l'égard d'une société de commerce.
4. On écrit "Monsieur le Chef de Division", "Monsieur le Directeur" ou, pour un chef de service ou de section, "Monsieur". En effet, "Monsieur le Chef" est intolérable, sauf peut-être si le destinataire est cuisinier de son état.
5. Certaines personnes attachent beaucoup d'importance à ce qu'on respecte la règle selon laquelle le chef de famille ou un membre de la famille qui s'est particulièrement illustré soient désignés sans mention de leur prénom. Il est indiqué d'appliquer cette règle autant que possible, surtout lorsqu'il s'agit de cas bien marqués; p.ex.: "Monsieur Wahlen", "Monsieur Stampfli", "Monsieur de Traz", ces désignations ne pouvant concerner que M. Friedrich Wahlen, l'initiateur du plan portant son nom, M. Walter Stampfli, Conseiller fédéral, ou M. Robert de Traz, l'écrivain bien connu. De même, "Son Altesse le Prince de Ligne" ou "le Prince Murat" ne peuvent concerner que le Prince Eugène de Ligne, chef de la maison, ou le Prince Joachim Murat, chef de la maison; leurs frères ou cousins seraient en effet "le Prince Henri de Ligne", "le Prince Albert de Ligne", "le Prince Jérôme Murat", etc., etc., etc.
6. A propos de qualifications, nous mentionnerons l'emploi de l'"Excellence". En principe, on en donne de droit ou par courtoisie aux nonces, aux ambassadeurs et aux envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires étrangers, ainsi qu'aux chefs d'Etat et, a fortiori, aux chefs de gouvernement ou d'Etat étrangers.

3.

Rappelons que l'"Excellence" ne s'emploie pas entre autorités suisses au sujet de personnes auxquelles on en donnerait en s'adressant à elles-mêmes ou à la mission diplomatique de leur pays; p.ex.: en écrivant à la Légation du Brésil, nous dirons:

"Le Département Politique n'a pas manqué de transmettre à la Légation de Suisse à Rio de Janeiro le pli destiné à Son Excellence Monsieur Dutra, Président de la République des Etats-Unis du Brésil",

alors qu'à la Légation de Suisse, nous nous bornons à écrire :

"Nous vous laissons le soin de faire parvenir, conformément aux usages locaux, le pli ci-joint à M. Dutra, Président des Etats-Unis du Brésil."

L'"Excellence" est employée exclusivement dans l'adresse et la réclame ainsi que dans le traitement, mais jamais dans l'appel, ce qui serait un germanisme. Dans le traitement, on l'emploie une fois, puis on glisse tout naturellement au "vous"; ex.:

"Son Excellence  
Monsieur le Vicomte de Lantsheere,  
Ministre de Belgique.

Monsieur le Ministre,

Nous avons été particulièrement sensibles au message que Votre Excellence a bien voulu nous adresser à l'occasion...

Nous vous remercions vivement de ce témoignage d'amitié...

Veillez agréer, Monsieur le Ministre..."

Exception: Les évêques et archevêques catholiques.- La qualification "Monseigneur" étant très répandue dans l'Eglise catholique, il est d'usage d'écrire dans l'appel "Excellence" aux dignitaires susnommés en vue de les distinguer des autres.

7. Il est inadmissible d'écrire les qualifications en abrégé lorsqu'elles visent la personne qui lira la lettre. Quand elles désignent un tiers et sont sui-

4.

vies de son nom, il faut, au contraire, abréger, à savoir: S.M. (Sa Majesté), S.A. (Son Altesse), S.A.S. (Son Altesse Sérénissime), S.Exc. ou S.E. (Son Excellence), S.Em. (Son Eminence), Mgr (Monseigneur), M. (Monsieur), Mme (Madame), etc. Ex.:

"Le Département Politique Fédéral a l'honneur de faire savoir à la Légation de Sa Majesté Britannique que S.E.M. Mileff, Ministre de Bulgarie, a exprimé le désir..."

#### 8. Exemples de courtoisies:

À un souverain: "Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage de mon profond respect" ou, sauf de la part du Président de la Confédération: "Daignez, Sire, agréer l'hommage...";

à une reine: "Daignez agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect.";

à un chef d'Etat: "Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre très haute considération.";

à un prince ou une princesse régnants: "Je prie Votre Altesse d'agréer les assurances de mon profond respect.";

à un conseiller fédéral, ministre d'Etat, ambassadeur ou ministre: "Veuillez agréer, Monsieur le..., l'assurance de ma haute considération.";

à un haut fonctionnaire: "Veuillez agréer, Monsieur le ..., l'assurance de ma considération la plus distinguée.";

à une dame d'un certain rang: "Veuillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.".

## II. EMPLOI DES TITRES

Même à notre époque moderne et démocratique, cette question se pose fréquemment. Des Etats républicains les plus avancés, tels que la France, reconnaissent du reste l'usage des titres nobiliaires et les admettent dans la correspondance officielle pour leurs propres ressortissants.

1. Titres ecclésiastiquesa) Eglise catholiquePour le Pape:

adresse:	Sa Sainteté le Pape Pie XII, <u>Cité du Vatican.</u>
appel:	Très Saint Père,
traitement:	J'ai le très grand honneur d'ex- poser à Votre Sainteté...
courtoisie personnelle des catholiques:	Je suis, Très Saint Père, de Votre Sainteté, l'enfant le plus humble.
courtoisie des non-catholiques:	Daignez agréer, Très Saint Père, l'hommage de ma profonde vénéra- tion.

Pour les cardinaux:

adresse:	Son Eminence le Cardinal Van Roey, Révérendissime Archevêque de Malines, <u>Malines.</u>
appel:	Eminence,
traitement:	J'ai l'honneur de faire part à Votre Eminence...
courtoisie:	Daignez agréer, Eminence, l'homma- ge de mon respect.

Pour les nonces, archevêques (qui ne sont pas cardinaux), évêques, délégués apostoliques:

adresse:	Son Excellence Monseigneur Philippe Bernardini, Révérendissime Nonce Apostolique, <u>Berne.</u>
appel:	Excellence,
traitement:	Je suis heureux de faire savoir à Votre Excellence...
courtoisie:	Veuillez agréer, Excellence,...

Pour tout monseigneur (prévôt,  
abbé de monastère, etc.): \*)

adresse: Monseigneur Nestor Adam,  
Révéréndissime Prévôt  
des Chanoines du Grand Saint-Bernard,  
Martigny-Ville.

appel: Monseigneur,

traitement: Vous.

courtoisie: Veuillez agréer, Monseigneur,...

\*) L'abbé (supérieur de monastère) ne doit pas être confondu avec le titre d'abbé, qui s'adresse à tous les prêtres qui ne sont pas chanoine ou monseigneur (voir plus loin).

Pour les chanoines:

adresse: Monsieur le Chanoine X.,  
Très Révérend Curé  
de la Paroisse de St-Joseph,  
Genève.

appel: Monsieur le Chanoine,

traitement: Vous.

courtoisie: Veuillez agréer, Monsieur le Chanoine,...

Pour les curés et autres prêtres:

adresse: Monsieur l'Abbé X.,  
Révérend Curé  
de la Paroisse du Sacré-Coeur,  
Genève.

appel: Monsieur le Curé, ou:  
Monsieur l'Abbé, (s'il n'est pas curé)

traitement: Vous.

courtoisie: Agréez, Monsieur le Curé,...

Pour les religieux:Supérieurs d'un ordre (dominicain, franciscain, etc.)  
et Supérieurs provinciaux:

adresse: Au Révérendissime Père Gillet,  
Général des Dominicains,  
Rome.

appel: Mon Révérendissime Père,

traitement: Vous.

courtoisie: Veuillez agréer, mon Révérendissime  
Père,...

Supérieurs autres que le général  
ou le provincial:

adresse: Au Très Révérend Père X., \*)  
Supérieur du Couvent des Capucins,  
Bulle.

appel: Mon Très Révérend Père,

traitement: Vous.

\*) Pour les religieux qui ne sont pas supérieurs,  
on n'emploie pas le très.

Pour les religieuses:Abbesse (supérieures de couvent cloîtré,  
p.ex.: la Maigrange, à Fribourg, ou la  
Fille-Dieu, près de Romont):

adresse: Madame Comte,  
Révérendissime Abbessse  
du Monastère de la Maigrange,  
Fribourg.

appel: Madame l'Abbesse,

traitement: Vous.

Supérieures générales:

adresse: Révérendissime Mère X.,  
Supérieure générale  
des Soeurs enseignantes,  
Menzingen.

appel: Ma Très Révérende Mère,

traitement: Vous.

Religieuses ordinaires:

adresse: Soeur X.,  
Couvent de...

appel: Ma Soeur,

traitement: Vous.

b) Eglise orthodoxePour le Patriarche de Constantinople  
(Primus inter pares):

adresse: Sa Sainteté  
Maxime III,  
Patriarche de Constantinople.

appel: Très Saint Père,

traitement: Votre Sainteté.

courtoisie: Daignez agréer, Très Saint Père,...

Pour les autres patriarches (Alexandrie,  
Jérusalem, Moscou, Bucarest, Belgrade):

adresse: Sa Béatitude  
.....,  
Patriarche de....

appel: Très Saint Père,

traitement: Votre Béatitude.

courtoisie: Daignez agréer, Très Saint Père,...

Pour le Métropolitite d'Athènes:

adresse: Sa Béatitude  
Monseigneur Damaskinos,  
Archevêque d'Athènes,  
Régent de Grèce.

appel: Monseigneur,

traitement: Votre Béatitude.

courtoisie: Daignez agréer, Monseigneur,...

Pour les autres métropolitites ou évêques:

adresse: Sa Grandeur  
Monseigneur...  
Evêque de...

appel: Monseigneur,

traitement: Votre Grandeur.

courtoisie: Veuillez agréer, Monseigneur,...

Pour les archimandrites (clergé régulier):

adresse: Très Révérend Archimandrite  
Monseigneur X.,

ou: Monseigneur X.,  
Archimandrite

appel: Monseigneur,

ou: Très Révérend Père,

traitement: Votre Révérence.

courtoisie: Veuillez agréer, ...

Pour les popes (clergé régulier):

adresse: Révérend Père...

appel Révérend Père,

traitement: Vous.

courtoisie: Veuillez agréer,...

c) Eglise réforméePour les évêques luthériens ou anglicans:

adresse: Monseigneur.....  
Révérend Evêque de .....

appel & traitement: Monseigneur,

courtoisie: Veuillez agréer, Monseigneur,...

Pour les pasteurs:

adresse: Monsieur le Pasteur X.

appel: Monsieur le Pasteur,

traitement: Vous .

courtoisie: Agréer, Monsieur le Pasteur,...

## 2. Familles régnantes ou ci-devant régnantes

### a) Les chefs des maisons régnantes ou ci-devant régnantes

Les chefs de maison royale ont, comme on sait, droit à la qualification de "Majesté" et, dans l'appel, à celle de "Sire". Bien entendu, seul un chef d'Etat peut écrire directement à un roi et il est inutile d'aborder ici les usages observés dans une telle correspondance.

Il est d'une courtoisie universellement reconnue de continuer d'employer la qualification de "Majesté" pour un roi ou une reine détrônés lorsqu'on écrit à leur secrétariat, à des personnes apparentées à leur famille, etc., etc. Pour éviter toute possibilité de prise de position politique, on fera bien cependant de s'abstenir de mentionner dans leurs titres le nom du pays sur lequel ils ont régné; p.ex., on écrira :

Sa Majesté la Reine Victoria-Eugénie,  
plutôt que "Sa Majesté la Reine Victoria-Eugénie d'Espagne" ou surtout que "Sa Majesté la Reine d'Espagne".

Les chefs de maison détrônée qui n'ont eux-mêmes jamais régné reçoivent, par courtoisie, de l'"Altesse Royale" ou "Impériale" et du "Monseigneur", dont le féminin est "Madame". P.ex.:

adresse: Son Altesse Royale  
Monseigneur le Comte de Paris.

appel: Monseigneur,

traitement: Votre Altesse Royale.

ou:

adresse: Son Altesse Royale  
Monseigneur le Comte de Barcelone.

appel: Monseigneur,

traitement: Votre Altesse Royale.

Les chefs de maison régnante non royale, c'est-à-dire princière ou ducal, n'ont pas droit aux qualifications de "Majesté" ni de "Sire". On leur donne de l'"Altesse Sérénissime" et du "Monseigneur"; p.ex.:

11.

adresse: Son Altesse Sérénissime  
 Monseigneur le Prince Louis II de Monaco.

appel: Monseigneur,

traitement: Votre Altesse Sérénissime.

ou: Son Altesse Sérénissime  
 Monseigneur le Prince François-Joseph  
 de Liechtenstein.

Monseigneur,

etc., etc., etc.

- b) Les membres de familles régnantes ou ci-devant régnantes autres que le souverain lui-même, c'est-à-dire princes du sang.

A moins que ce ne soit un chef de département ou de division qui signe la lettre, il est cavalier de s'adresser directement à un membre d'une famille régnante royale. On écrira à son secrétaire, sauf si on le connaît personnellement.

La règle générale est que ces princes du sang, qui portent généralement des titres de prince, duc ou comte, ont droit au "Monseigneur"; ex.:

adresse: Son Altesse Royale  
 Monseigneur le Prince Guillaume  
 de Suède,  
 Duc de Sudermanie.

appel: Monseigneur,

traitement: Votre Altesse Royale.

ou:

adresse: Son Altesse Royale  
 Madame la Princesse Juliana  
 des Pays-Bas.

appel: Madame,

traitement: Votre Altesse Royale.

"Madame" étant le féminin non seulement de "Monseigneur" mais de "Monsieur", il est admissible de le supprimer dans l'adresse et la réclame pour éviter une appellation sonnante de façon un peu désuète et d'écrire, par ex.:

adresse: Son Altesse Royale  
la Princesse Juliana des Pays-Bas.

Autre exemple:

adresse: Son Altesse Royale  
Monseigneur le Prince Bernard  
des Pays-Bas  
Prince de Lippe-Biesterfeld.

appel: Monseigneur,

(Le Gotha doit être consulté dans chaque cas particulier.)

Pour le traitement, il est superflu de répéter "Altesse Royale" plus d'une fois ou deux, et l'on glisse ensuite au "vous". On rédige donc comme lorsqu'on s'adresse à une "Excellence".

Il est d'une courtoisie élémentaire, et cela n'implique aucun abandon des principes démocratiques et républicains ni aucune immixtion dans les affaires internes de pays étrangers, de donner du "Monseigneur" ou "Madame" et de l'"Altesse Impériale" ou "Royale" aux membres de familles régnantes. Ex.:

adresse: Son Altesse Royale  
Monseigneur le Prince d'Orléans  
et de Bragance.

appel: Monseigneur,

ou même :

adresse: Son Altesse Impériale et Royale  
Monseigneur l'Archiduc Charles-  
Albert de Habsbourg-Lorraine.

appel: Monseigneur,

Ce serait, en revanche, dépasser la courtoisie et marquer une tendance politique que d'écrire à la même personne en lui donnant le nom du pays sur lequel sa famille régnait; p.ex.: "Son Altesse Impériale et Royale Monseigneur l'Archiduc Charles-Albert d'Autriche".

Les membres, non chefs de famille, de maison régnante non royale, c'est-à-dire princière ou ducal ne reçoivent guère de "Monseigneur", qui, sauf en matière ecclésiastique, est une qualification très rare. C'est ainsi que, par exemple, le Prince Henri de Liechtenstein ou le Prince Rainier de Monaco n'ont pas droit au "Monseigneur". Les membres de ces familles sont "Altesse Sérénissime". On écrira donc, p.ex.:

adresse:	Son Altesse Sérénissime le Prince Henri de Liechtenstein.
appel:	Altesse Sérénissime,
traitement:	Votre Altesse Sérénissime.

Pour une femme:

adresse:	Son Altesse Sérénissime la Princesse Alfred de Liechtenstein.
appel:	Altesse Sérénissime,
traitement:	Votre Altesse Sérénissime.

### 3. Titres nobiliaires comportant des qualifications spéciales.

Les membres de certaines familles princières, ducal ou même comtales qui ont été souveraines autrefois ont droit à des qualifications spéciales. D'autres familles ont reçu ce privilège pour diverses raisons. Il serait discourtois de le négliger.

Pour déterminer quelle est la qualification spéciale à employer, il faut consulter le Gotha, le raisonnement ne pouvant suffire, et, de même qu'il est impoli d'écrire "Monsieur Meier, Docteur en Droit", à "Monsieur Meyer, Docteur ès-Lettres", il est discourtois de donner du "prince" à un "duc", du "von" à un "zu", etc.

La plupart des princes allemands ont droit à l'"Altesse Sérénissime" ("Durchlaucht") et plus rarement "Illustissime" ("Erlaucht"), ce qui est moins. C'est parfois également le cas pour des maisons ducal et, plus rarement, comtales. Certaines familles très rares ont droit

à l'"Altesse" tout court, p.ex.: les Princes de Ligne. Nous ne parlons pas ici, bien entendu, des membres de familles princières ou ducaltes, actuellement régnantes (p.ex.: Monaco, Luxembourg, Liechtenstein, etc.), cas étudiés plus haut.

Il est courtois d'employer l'"Altesse Sérénissime" dans l'adresse et la réclame; mais, contrairement à ce qui est de règle pour les familles princières ou ducaltes actuellement régnantes, il serait aujourd'hui exagéré de la conserver dans l'appel et surtout dans le traitement, comme on le ferait pour l'"Excellence". L'emploi de "Monseigneur" est exclu.

Il convient donc d'employer, p.ex., pour un Prince de Fürstenberg:

adresse:	Son Altesse Sérénissime le Prince Charles-Emile de Fürstenberg.
appel:	Prince,
traitement:	Vous.

En allemand, en revanche, "Durchlaucht" étant moins lourd que sa traduction "Altesse Sérénissime", on l'emploie encore dans l'appel. On écrirait alors:

adresse:	Seiner Durchlaucht Prinz Karl Emil zu Fürstenberg.
appel:	Durchlaucht,

Il en est de même, par exemple, de :

Son Altesse Sérénissime le Duc d'Arenberg,  
Son Altesse Illustrissime le Comte d'Ortenbourg,  
etc., etc., etc.

Un grade militaire se place immédiatement avant le titre, c'est-à-dire après une qualification éventuelle; ex:

Son Altesse Sérénissime  
le Général Prince François-Joseph de Tour et Taxis.

Si l'on désire (ce qui, sans être encore désuet, n'est pas absolument indispensable mais particulièrement courtois) employer le "Monsieur" pour des princes, ducs ou comtes ayant des qualifications spéciales, on peut, pour éviter l'étrangeté d'accoler de l'"Altesse" et du

"Monsieur", recourir à une méthode analogue à celle du Quai d'Orsay, que nous verrons plus bas, à savoir espacer sur trois lignes de la façon suivante:

adresse:                    Son Altesse Sérénissime  
                                 Monsieur  
                                 le Prince de Hohenlohe.

appel:                      Prince,

Lorsqu'on écrit à une femme qui est, par sa naissance, membre d'une famille régnante et a épousé un simple particulier, titré ou non, il est courtois de lui conserver la qualification à laquelle lui donne droit sa naissance (à moins naturellement que son mariage n'ait provoqué dans son pays une disposition légale la déclarant déchue de tels honneurs). Ex.: La Princesse Marie-Thérèse de Liechtenstein, qui a épousé le Comte Strachwitz. Celui-ci n'est qu'un simple particulier et n'a donc droit à aucun privilège quelconque de droit ou de courtoisie. En revanche, la Princesse n'a pas, sauf erreur, été déclarée déchue de sa position en l'épousant. On écrira donc:

adresse:                    Son Altesse Sérénissime  
                                 Madame  
                                 la Comtesse Arthur Strachwitz  
                                 née Princesse Marie-Thérèse de  
                                 Liechtenstein.

appel:                      Madame,

"Madame" est ici le féminin de "Monsieur" et non de "Monseigneur".

En revanche, si l'on écrit au couple, on se bornera à mettre dans l'adresse et la réclame:

Comte et Comtesse Arthur Strachwitz.

4. Titres nobiliaires ordinaires ne comportant pas de qualifications telles qu'"Altesse Sérénissime, Illustrissime" ou autre.

a) Les princes non de famille régnante.- La plupart des princes français, italiens ou autres n'ont pas droit à l'"Altesse". L'usage s'est perdu d'employer "Monsieur le Prince" dans l'appel, ainsi que dans la

conversation. Il n'est même pas discourtois de supprimer le "Monsieur" dans l'adresse et dans la réclame. Toutefois, il est préférable, comme le fait le Quai d'Orsay, de choisir une solution moyenne entre "Monsieur le Prince" et "le Prince" tout court et d'écrire sur deux lignes:

adresse:                   Monsieur  
                                  le Prince Charles Murat.

appel:                     Prince,

Les princes italiens sont souvent appelés "Don". On écrit alors, p.ex.:

adresse:                   Don Enzo di Somma  
                                  Principe di Colle.

appel:                     Principe,

b) Les ducs non de famille régnante et sans qualifications spéciales.- L'usage a consacré ici une exception par rapport aux autres titres; c'est le seul titre qui exige l'emploi de "Monsieur" avec le titre, et ceci même dans l'appel. Ex.:

adresse:                   Monsieur le Duc  
                                  Roger de Clermont-Tonnerre.

appel:                     Monsieur le Duc,

Dans la conversation également, à moins d'être très intime, on dit: "Monsieur le Duc", alors qu'à un prince, même très âgé et qu'on voit pour la première fois, on dit: "Prince". C'est illogique, mais c'est l'usage.

c) Les marquis, comtes, vicomtes, barons et chevaliers (titre rare aujourd'hui, sauf en Allemagne, aux Pays-Bas, etc.; en France, il est donné aux cadets de certaines familles de haute noblesse).

Dans l'adresse, on mentionne le titre et c'est une erreur de croire que seuls les inférieurs y accolent "Monsieur le". Au contraire, alors que l'usage du "Monsieur le Prince" est en train de se perdre et ne subsiste qu'espacé sur deux lignes, on écrit, p.ex.:

adresse:                   Monsieur le Baron Christian d'Halloy.

appel:                     Monsieur,

Encore que l'usage administratif français le tolère, il est cavalier et contraire au bon usage d'écrire:

"Au Baron Christian d'Halloy".

Dans l'appel et la conversation, on donne seulement du "Monsieur" et on laisse tomber le titre.

Lorsqu'on écrit aux couples, l'usage s'est définitivement perdu aujourd'hui d'écrire dans l'adresse et la réclame, p.ex.: "Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Mas-Latrie", et l'on écrit:

Comte et Comtesse de Mas-Latrie.

Cela encore est illogique, mais c'est l'usage.

### III. REGLE GENERALE POUR LA CONVERSATION

On s'adresse à son interlocuteur en employant la qualification de l'appel et non du traitement. On dira par exemple à un roi: "Sire" plutôt que "Majesté"; à un prince du sang: "Monseigneur" et non "Altesse Royale"; à un prince non du sang mais avec qualification spéciale: "Prince" et non "Altesse Sérénissime"; à un ministre: "Monsieur le Ministre" et non "Excellence". Il faut donc se garder ici de traduire en français les usages étrangers.

Cependant le traitement intervient exceptionnellement, notamment à l'égard des rois et des princes régnants ou du sang. C'est ainsi que, au lieu de passer au "vous" immédiatement après l'interjection ("Sire", "Monseigneur", etc.), il convient de dire une ou deux fois avant de passer au "vous":

à un roi:                   Votre Majesté,

à un prince ou à une princesse régnants:

Votre Altesse Sérénissime,

à un prince ou à une princesse du sang:

Votre Altesse Royale,

18.

Exemple:

"Sire,  
C'est un grand honneur pour moi d'accueillir  
Votre Majesté au nom du Conseil fédéral et de  
Lui souhaiter la bienvenue. Je vous prie...."

ou:

"J'espère vivement, Monseigneur, que Votre  
Altesse Royale a fait bon voyage et qu'Elle se  
plaira en Suisse. Voulez-vous...."

Du 2.7.1946.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL:

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'iv. H.' or similar, written over a horizontal line.